

RCS : AIX EN PROVENCE

Code greffe : 1301

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de AIX EN PROVENCE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1985 B 00403

Numéro SIREN : 642 016 703

Nom ou dénomination : SOCIETE FRANCAISE DES HABITATIONS ECONOMIQUES -
SOCIETE ANONYME D'HABITATIONS A LOYER MODERE

Ce dépôt a été enregistré le 16/02/2024 sous le numéro de dépôt 2404



SOCIETE FRANCAISE DES HABITATIONS ECONOMIQUES
Société Anonyme d'Habitations à Loyer Modéré au capital de 1.776.600 euros
Siège social : 1175 Petite Route des Milles, 13547 Aix en Provence cedex 4
RCS Aix en Provence 642 016 703

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU 30 NOVEMBRE 2023**

L'an deux mil vingt trois, le 30 novembre à 10 heures, le Conseil d'Administration de la Société Française des Habitations Economiques, s'est réuni sur convocation en date du 14 novembre 2023.

M. Denis Bonnetin, Président, s'est assuré que les conditions techniques étaient réunies à l'ouverture de la séance et que chaque Administrateur a pu être identifié. Il informe les Administrateurs qu'il signera le registre de présence pour le compte des membres participants en télé ou visioconférence. Il a constaté ainsi que le quorum était atteint et que le Conseil d'Administration pouvait valablement délibérer.

Après ces vérifications, **M. Denis Bonnetin** en sa qualité de Président du Conseil d'Administration, ouvre la séance. Sur proposition du Président, **M. Brice Verheecke** est désigné en qualité de **Secrétaire de séance**.

.../...

1.2. Composition du Conseil d'Administration

Le Conseil est informé que Madame Chapron a fait part au Président, par courrier en date du 12 octobre dernier, de son souhait de démissionner de son poste d'Administratrice représentant les locataires, à compter du 01^{er} novembre.

.../...

→ *Le Conseil d'Administration prend acte de la démission de Mme Chapron.*

.../...

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toute formalité nécessaire.

Extrait certifié conforme
Brice VERHEECKE
Directeur Général